

Déclaration préalable CDEN du jeudi 12 février 2013

UNSA-Education de l'ORNE
4 rue Michelet 61000 ALENCON



Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur Le directeur des services Académiques, Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Le ministère a accordé 27 postes 1^{er} degré et 46 postes 2nd degré pour l'Académie de Caen. Après toutes ces années de suppressions massives, y compris dans le cadre d'augmentation des effectifs, cela nous apparaît naturellement comme une amélioration.

Le ministère indique que les moyens « nouveaux » seront affectés :

1. à l'augmentation des effectifs d'élèves, ce qui ne serait pas le cas dans notre département pour les collèges (avec -35 élèves) et, les écoles accusant une légère baisse de 22 élèves. **Le 1^{er} constat est que l'Orne 1^{er} degré ne perd pas d'élèves alors que le Calvados et la Manche compte entre 200 et 400 élèves en moins.** Si l'on se reporte au tableau final, l'Orne a une évolution positive des effectifs si on tient compte de l'écart prévision 2012/constat 2012 et de la prévision 2013.

2. au développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans dans les zones de revitalisation rurale et d'éducation prioritaire, qui sont nombreuses dans l'Orne

L'Orne a 20 cantons en zone de revitalisation rurale (ZRR) avec parfois plusieurs écoles dans un même canton et 4 communes avec école soit un total de 67 écoles alors que le Calvados a 2 ZRR et une commune avec école et la Manche possède 3 cantons ZRR.

La dotation de 5 postes est scandaleuse:

Cherchez l'erreur ! Avec -22 élèves on perd beaucoup, la ruralité est oubliée, tous les efforts de restructuration aussi. Et le principal critère de la dotation positive, celui de la ruralité, de l'académie est donc tué dans l'œuf.

Résultat immédiat sur le taux d'encadrement professeur / élève (P/E) du Calvados + 0,06, de la Manche + 0,07 et de l'Orne +0,02. Comment se fait-il que le département (champion de France des communes sans école - près de 70 %) qui est le seul de l'académie à avoir une évolution positive de ses effectifs, qui est celui qui comporte le plus d'écoles en ZRR (67écoles concernées) soit celui qui a la dotation la plus faible?

Le Rectorat justifie cette répartition en raison d'un surnombre d'enseignants dans la Manche et le Calvados.

Depuis quand une dotation récompense-t-elle une mauvaise gestion des effectifs d'enseignants? Résorber les surnombres en apportant une dotation c'est donner une prime à la mauvaise gestion des effectifs ; s'il y a surnombre, il suffit simplement de moins recruter au titre de ces départements. Le premier critère avancé par le Rectorat est donc non recevable. Pour appliquer, le deuxième critère, nous proposons d'attribuer un poste par canton en ZRR : 21 pour le 61, 3 pour le 14 et le 50.

Soyons réalistes, les moyens actuels affecté au département de l'Orne ne permettront pas de **faire augmenter le taux d'accueil des deux ans, ni de mettre en place réellement le dispositif « plus de maîtres que de classes »** 5 Postes 3^{ème} clé de répartition ministérielle.

En appliquant les critères ministériels, l'Orne se dotera de marge de manœuvre.

Il sera aussi grand temps que les RASED retrouvent les moyens d'aider efficacement, sur tout le territoire, les enfants qui en ont le plus besoin et en particulier dans notre département où de nombreux postes ont été supprimés, où les formations sont négligées car insuffisantes et où la tâche est immense pour revenir à un fonctionnement correct.

Résumé du document

Déclaration préalable CDEN du jeudi 12 février 2013

UNSA-Education de l'ORNE

4 rue Michelet 61000 ALENCON



Départements	écart prévision/ constat rentrée 2013	Prévision rentrée 2013	Total	Postes attribués	ZRR zone de revitalisation rurale	total SE- UNSA
Calvados	+ 202	- 442	-240	14	2 cantons et une commune avec école	3
Manche	+ 44	- 438	-394	8	3 cantons	3
Orne	+62	-22	+40	5	20 cantons et 4 communes avec école	21